

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année 2026/27

1ère année de préparation au Diplôme d'Etat de Psychomotricien

MODULES	Intitulé enseignement	Responsable	Session 1					DATE	Session 2					DATE			
			Modalités	Durée	Contrôle	Coeff. MODULE	Note éliminatoire		Modalités	Durée	Coeff. MODULE	Note éliminatoire					
MODULE 1	Pédagogie	M. Costes / S. Oliva	Qcm / écrit / oral	1h	C1/30%	2	<8/20	semestre 2	Qcm, écrit ou oral	1h	2	<8/20	juin-27				
	Santé Publique	J. Coelho	THEIA / Qcm	1h	C2/30%			janv-27									
	Pharmacologie	S. Bouchet	THEIA / Qcm	1h	C3/40%			mai-27									
MODULE 2	Anatomie	D. Liguoro / A. Delgove	THEIA / Qcm et rédactionnel	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-27	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juin-27				
		D. Liguoro / V. Jecko	THEIA / Qcm et rédactionnel	1h	C3/60%			mai-27									
MODULE 3	Physiologie	JA Micoulaud-Franchi / J. Lenoir	THEIA / Qcm	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-27	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juin-27				
		JA Micoulaud-Franchi / J. Lenoir	THEIA / Qcm	1h	C3/60%			mai-27									
MODULE 4	Psychologie	Direction documentation	QUIZZ sur Moodle	—	C1/25%	3	<8/20	semestre 1	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juin-27				
		J. Ortega-Plaza	Epreuve rédactionnelle	1h	C2/25%			janv-27									
		J. Ortega-Plaza	Epreuve rédactionnelle	1h	C3/50%			mai-27									
MODULE 5	Psychiatrie	C. Quiles	THEIA / Qcm	1h	C2/40%	3	<8/20	janv-27	Qcm, écrit ou oral	1h	3	<8/20	juin-27				
		A. Amestoy	THEIA / Qcm	1h	C3/60%			mai-27									
MODULE 6	Psychomotricité	H. Royer et A. Duphil	Qcm et rédactionnel	1h	C1/25%	4	<8/20	semestre 2	Qcm, écrit ou oral	1h	4	<8/20	juin-27				
		F. Joncheray	Epreuve rédactionnelle / Qcm	1h				semestre 1									
		E. Rouveyrol	Epreuve rédactionnelle / Qcm	1h				semestre 1									
		F. Lacombe	Qcm	1h	C2/25%			janv-27									
		O. Rasal-Allue	Qcm et rédactionnel	1h	C3/50%			mai-27									
MODULE 7 PRATIQUE	Eutonie	F. Lacombe	En séance		C1/100%	4	<8/20	en séance	en séance		4	<8/20	juin-27				
	Pratique Psychomotrice	N. Dubrana / D. Masclef															
	Rythme	J. Julien															
	Escalade	V. Tabanou															
	Stage crèche	V. Gosselin	Note du rapport					semestre 2	note du rapport			juin-27					
	Langue des signes française	J. Legrand	Évaluation spécifique : en séance														
	AFGSU 2 (1ère partie)	CESU 33	Évaluation spécifique : en séance														

ECTS: il n'y a pas d'ECTS pour cette formation réglementée par l'arrêté du 7 avril 1998 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien

C1 : contrôles durant l'année scolaire

C2 : contrôle écrit en janvier

C3 : contrôle écrit en mai

Pour être admis de première en deuxième année et de deuxième en troisième année les étudiants doivent satisfaire

aux conditions suivantes :

1. Avoir obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble d'évaluations portant sur les modules théoriques et le module pratique de psychomotricité sans que la note obtenue à l'un des modules soit inférieure à 8 ;
2. Avoir validé les stages de l'année considérée.

Toute note à un module comprise entre 8 et 10 est conservée pour la session 2, sauf renonciation de l'étudiant-e

Lorsque, pour une année scolaire, la moyenne générale obtenue par l'étudiant est inférieure à 10 sur 20, il bénéficie, pour chacun des modules pour lesquels il n'a pas obtenu la moyenne, d'une épreuve de rattrapage portant sur l'ensemble du programme du module.

Il peut également se présenter aux épreuves de rattrapage des modules dans lesquels il a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10. Dans cette hypothèse, il conserve le bénéfice de la note précédente si la note de rattrapage lui est inférieure.

L'épreuve de rattrapage se déroule, pour les deux premières années, avant la rentrée scolaire.